

Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
 Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

DECAPANT INDUSTRIEL
 Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
 Touwslagerstraat 1
 9240 Zele
 Belgium
 Tel.: +32(0)52/45.60.11
 Fax.: +32(0)52/45.00.34
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	DECAPANT INDUSTRIEL	Date de création/révision :	20.04.12 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001325_2_20120420 (FR)	Remplace :	

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	R20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R68/20/21/22: Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
Physique:	R11: Facilement inflammable.
Environnement:	R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Autres dangers :	Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient:
méthanol

Symbol(s) de danger :

F : FACILEMENT INFLAMMABLE



Xn : NOCIF



Phrases de risque (R) :

R11: Facilement inflammable.
R20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R68/20/21/22: Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de conseils de prudence (S):

S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S33: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
 Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
méthylal	109-87-5	203-714-2	30-60	F	11	B
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	200-578-6	5-10	F	11	B
Hydrocarbures, C10, aromatiques,	-	918-811-1	<10	Xn,N	51/53-65-66-67	
méthanol	67-56-1	200-659-6	1-5	F,T	11-23/24/25-39/23/24/25	A
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	<1	F,Xi	11-36-67	B

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
éthanol; alcool éthylique		64-17-5	200-578-6	5-10	Flam. Liq. 2	H225	B
Hydrocarbures, C10, aromatiques,	01-2119463583-34	-	918-811-1	<10	STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H336,H304,H411	
méthanol		67-56-1	200-659-6	1-5	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1	H225,H331,H311,H301,H370	A
propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	<1	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser Consulter un médecin
Inhalation :	Déplacer le sujet à l'air frais Maintenir au chaud et au repos, dans une position semi-verticale. Desserrer les vêtements Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène Pratiquer la respiration artificielle seulement si le sujet ne respire plus Consulter un médecin
Ingestion :	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler) Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Nocif par inhalation Possibilité d'effets irréversibles. L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements Symptômes: maux de gorge, toux, essoufflement, difficultés respiratoires graves, maux de tête.
Ingestion :	Nocif en cas d'ingestion Possibilité d'effets irréversibles. Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Nocif par contact avec la peau Possibilité d'effets irréversibles. Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs
Forme des produits de décomposition dangereux
CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
 Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
 Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
 Assurer une ventilation adéquate
 Laver à fond après l'usage
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
 Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
méthylal	109-87-5	VME	1000 ppm

Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL **Date de création/révision :** 20.04.12 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) **Remplace :**

éthanol; alcool éthylique	64-17-5	VME	1000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
		VLE	250 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
méthylal	109-87-5	VME	1000 ppm
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	VME	500 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
méthylal	109-87-5	VME	1000 ppm
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	VME	1000 ppm
		VLE	5000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
		VLE	1000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)
la peau et les mains :	Porter des gants (alcool de polyvinyle)
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Blanc.
odeur :	Solvant.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C (en vase clos)
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.878 g/cm ³ (à 20°C).



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité : > 200 °C
Viscosité : 700-1500 mPa.s.

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 900 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Possibilité d'effets irréversibles.

Inhalation :

Nocif par inhalation.

Possibilité d'effets irréversibles.

L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements

Peut entraîner un sentiment d'intoxication et peut causer des troubles visuels

Les vapeurs ou les aérosols peuvent causer une irritation des yeux, du nez et d'un appareil respiratoire

Ingestion :

Nocif en cas d'ingestion.



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL **Date de création/révision :** 20.04.12 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) **Remplace :**

Contact avec la peau : Possibilité d'effets irréversibles.
 Nocif par contact avec la peau.
 Possibilité d'effets irréversibles.
 Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite

Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	>2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	>20 mg/l
		LD50 derm.rabit	>2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	LC50 poisson	> 100 mg/l
		IC50 algues	>100 mg/l
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LC50 poisson	>100 mg/l
		EC50 daphnie	>100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Emballage contaminé : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3
ADR/RID - Code de classification:F1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D/E)
IMDG - Ems: F-E, S-E



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
 Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR) Remplace :

IATA/ICAO - PAX: 305
 IATA/ICAO - CAO 307

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Directive 99/45/CE

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	605: Aldéhydes, furfurals, 606: Cétones, benzoquinone

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 : Toxique par contact cutané.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 : Toxique par inhalation.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes .

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.



Nom du produit : DECAPANT INDUSTRIEL
Ref.Nr.: BDS001325_2_20120420 (FR)

Date de création/révision : 20.04.12 Version : 1.0
Remplace :

